



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et
de la Formation Professionnelle – Force Ouvrière**

Académie de Versailles
4 place de Touraine - 78000 VERSAILLES
f nec.acad.vers@gmail.com

DECLARATION LIMINAIRE A LA F3SCT DU CSA ACADEMIQUE DU MARDI 24 JUIN 2025

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

Nul ne peut ignorer ce qui est en train de se dérouler sous les yeux de tous à Gaza depuis maintenant plus de 20 mois : un véritable génocide du peuple palestinien organisé par le gouvernement Netanyahu par les bombardements, par les assassinats, par la famine... Chaque jour apporte son lot d'images insupportables. Malgré la répression, malgré la propagande, les travailleurs et les jeunes du monde entier, manifestent inlassablement pour exiger l'arrêt du génocide, pour exiger un cessez-le-feu.

Tout en évoquant une situation « honteuse » à Gaza, le gouvernement continue de livrer des armes à l'armée génocidaire.

Notre gouvernement continue de réprimer toute voix exigeant un cessez-le-feu, l'arrêt des massacres ou même exprimant l'humanisme le plus élémentaire à destination du peuple palestinien. C'est ainsi que notre collègue de Sens a reçu un blâme pour avoir, à la demande des élèves qui le souhaitaient, fait une minute de silence en mémoire des victimes de Gaza, à l'issue des cours. La FNEC FP FO ne l'accepte pas et a appelé avec l'intersyndicale de l'Yonne à participer à la grève et à la manifestation au Ministère de l'Education nationale mardi 17 juin pour demander la levée de la sanction. La FNEC FP FO dénonce l'escalade guerrière et toutes les coupes budgétaires des services publics au profit d'une économie de guerre et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international avec un engagement des autorités françaises en ce sens.

Pour poursuivre la sombre liste des actualités nationales, mardi 10 juin, une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto à Nogent (Haute-Marne) est décédée après avoir été poignardée lors d'une fouille de sacs aux abords de l'établissement. La FNEC FP FO partage l'effroi de l'ensemble des personnels et des familles face à cet événement tragique.

Une fois de plus, une fois de trop, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions. Ce drame n'est pas sans rappeler celui vécu dans notre

académie à Conflans Saint Honorine en 2019. Il confirme le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels au bon fonctionnement des établissements et des écoles.

Ainsi l'assassinat de notre collègue AED confirme que le « *continuum* « *dissuasion, sanction* » » que les ministres Borne et Retailleau appelaient à mettre en place le 26 mars dernier au moyen de « *contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires par les forces de sécurité intérieure sous l'autorité des parquets et en relation étroite avec la communauté éducative* », n'est pas la réponse appropriée aux conditions dégradées dans lesquelles sont placés nombre de personnels et d'élèves. Elle l'est d'autant moins que les personnels de direction et de vie scolaire n'ont pas vocation à être les auxiliaires ou les supplétifs des forces de l'ordre, et que leur mise à contribution lors de ces fouilles de sacs, la preuve en est, est susceptible de les mettre en danger.

De plus, la responsabilité de cette situation n'est pas tant à rechercher du côté d'une prétendue « *violence endémique* » de la jeunesse, mais plutôt de celui des contre-réformes successives, et des mesures d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions. Depuis des mois des assistants d'éducation préviennent « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver » et le pire est arrivé. Des écoles aux universités, les personnels ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves dont ils ont la charge.

Force est en effet de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout ! Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Pour y répondre, le ministère a mis en place l'an dernier un « *protocole de secourisme de santé mentale* » qui doit désigner dans chaque établissement ou circonscription « une équipe ressource » pour faire face à « la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes » en lieu et place des personnels formés.

Le Gouvernement dit faire de la santé mentale la « grande cause nationale de 2025 ». Dans un contexte de mépris et de répression de la jeunesse, de destruction des services publics et des nouvelles annonces d'économies.

Pour ce faire, il a convoqué les « assises de la santé scolaire ». La FNEC FP-FO a décidé de les boycotter ! Les projets ont pour but de faciliter la mutualisation des moyens d'infirmières scolaires, de médecins scolaires, d'assistantes sociales et de PsyEN et l'interchangeabilité de ces corps. Les projets ministériels remettent en cause les statuts et leur cadre national pour faciliter la décentralisation, mais sans répondre aux revendications en termes de postes et de moyens des structures publiques de santé mentale (CMP, CMPP...). Même si le ministère tente de rassurer en indiquant qu'il y aura des GT post assises pour décider du contenu, pour la FNEC FP FO, c'est un nouveau conclave où toutes les propositions devront fatalement s'inscrire dans le cadre posé par le ministère auquel elle ne s'associera pas.

Et ce ne sont pas les 40 milliards d'économies dans la Fonction publique touchant l'Education nationale et l'Université à venir au profit de l'économie de guerre qui seront de nature à améliorer les conditions d'exercice des personnels. En effet,

toutes les mesures ont la même logique : imposer toujours plus de tâches aux personnels avec toujours moins de moyens.

Et sur notre académie, la presse, après avoir titrée sur un « glissement » du collège privé sous contrat du Sacré Cœur à Versailles, nous informe que vous avez ouvert une enquête administrative après que des professeurs ont alerté sur le fonctionnement et la place de la religion au sein de cet établissement. L'article poursuit : « la liberté de conscience des élèves serait en question »(...) et « des professeurs n'ont eu de cesse depuis mars 2023 de pointer des entorses à la liberté de conscience des élèves ». Depuis mars 2023 et nous sommes en juin 2025. Il aura fallu 2 ans avant qu'une telle enquête soit mise en place ? Pouvez-vous nous indiquer la raison d'un tel délai ? Encore un scandale, combien de scandales encore à venir ? Combien d'élèves contraints de subir des orientations confessionnelles au mépris du principe de laïcité?

Protégés par l'Etat, et abrités derrière le « caractère propre » des contrats d'association, ces établissements privés continuent de recevoir de l'argent public. C'est insupportable. Au moment où parents et personnels s'opposent au budget Macron-Bayrou qui supprime des postes et des classes dans l'École publique, et continue de verser des milliards d'euros aux écoles privées qui entretiennent l'inégalité, l'arbitraire, la ségrégation, la FNEC FP-FO exige que les sommes astronomiques reçues par ces établissements soient immédiatement restituées au budget de l'État pour financer l'École publique étranglée par les suppressions de postes !

La FNEC FP FO rappelle ses revendications :

- **Retrait des PAS et de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive !**
- **Annulation de toutes les suppressions de postes à la rentrée 2025 et création des postes nécessaires**
- **Respect du statut et des missions des personnels et garantie de leur santé et de leur sécurité**
- **Création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **Un vrai salaire, un vrai statut pour les personnels AESH !**
- **Fonds publics exclusivement à l'école publique**

Nous vous remercions